Image not found or type unknown

L admr peut elle me refuse une formation

Par **lehaire agnes**, le **09/04/2017** à **17:45**

bonjours je travail a l admr depuis 7ans en tant que agent a domicile categorie a depuis 7ans je fait des toilettes des douches accompagnement fin de vie ect je voudrait savoir se qui se passerait si il y avait un probleme vu que ma categorie n est pas respecte quesque je risque je voudrai faire une formation l admr peut t elle me la refuse merci

Par **P.M.**, le **09/04/2017** à **19:28**

Bonjour,
Posé comme cela, vous ne risquez rien, c'est l'employeur qui risque une régularisation si vous la réclamez...
L'employeur peut refuser une formation si vous ne la demandez pas sous les formes et délais prévus même si vous y avez droit...
e vous conseillerais de vous faire assister lors de l'entretien préalable, de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité doit être rappelée dans la convocation...

Par **lehaire agnes**, le **09/04/2017** à **21:07**

merci beaucoup de votre reponse bonne soiree

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés